

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2023

LUTTER CONTRE LE DUMPING SOCIAL SUR LE TRANSMANCHE - (N° 1005)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 46

présenté par
M. Le Gac

ARTICLE 4

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« chargés de l'inspection du travail maritime »

les mots :

« de ces services ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.